

THEUX - INSOLITE

Il célèbre le mariage de son ex

Le député PS André Frédéric a officiellement marié son ex-épouse Claudine Kotten

C'est une cérémonie de mariage un peu atypique qui a eu lieu samedi après-midi à la commune de Theux. André Frédéric, chef de groupe PS à la Chambre et échevin theutois, a célébré le remariage de son ex-épouse, Claudine Kotten, avec Lionel Caveribere.

Avant l'arrivée des futurs époux à la maison communale de Theux, l'échevin enfile son écharpe parlementaire, accessoire indispensable en tant qu'officier de l'état civil. « *Au cas où quelqu'un aurait un doute c'est bien écrit ici, je suis "Lex"* », plaisante-t-il en désignant l'écusson belge brodé à hauteur de la poitrine. Le ton est donné : la cérémonie se fera dans la bonne humeur et avec humour.

EN EGYPTE

Claudine Kotten et André Frédéric ont été mariés une vingtaine d'années avant de divorcer en 2007. Aujourd'hui c'est à la demande de Claudine que le député a procédé à l'union de son

ex-épouse avec Lionel Caveribere. Le nouvel époux est Français, lui et Claudine se sont rencontrés en Egypte où tous deux vivent et travaillent.

Si le contexte de ce mariage est un peu inhabituel, c'est Claudine qui l'a désiré ainsi : « *C'est moi qui ai demandé à André qu'il nous marie, Lionel et moi. Nous sommes restés mariés pendant 25 ans, nous avons eu 2 fils et sommes toujours très proches tous les deux. C'est un honneur pour moi qu'il ait accepté de nous unir, je voulais que ce soit lui qui le fasse* », explique la jeune-mariée.

Pour le député, il n'y a pas eu une seconde d'hésitation suite à la demande de son ex-femme.

« *Ce n'est pas parce qu'on divorce que l'on doit forcément être en mauvais termes. En tous cas ce n'est pas le cas entre Claudine et moi* », explique André Frédéric. Toute la cérémonie s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, comme il est tout naturel lors d'un mariage.

Quelques notes d'humour se

sont tout de même glissées dans le discours de l'échevin, comme au début de la cérémonie par exemple : « *Claudine, Lionel, se marier c'est choisir de faire un bout de chemin ensemble ... Parce que parfois il y a des bouts de chemin qu'on a déjà faits avant* », raconte le député, taquin.

Le contexte de ce mariage un peu particulier a semblé amuser toute l'assemblée. Finalement pourquoi pas ? Après tout, la maman de Claudine était bien le témoin d'André Frédéric lors de ses secondes nocces, il y a 6 ans, avec Véronique Mossay.

« *C'est la preuve d'une réelle ouverture d'esprit dans notre famille* », explique-t-il. « *D'ailleurs, aujourd'hui est aussi le jour de notre anniversaire de mariage !* ».

Les deux jeunes mariés étaient revenus d'Egypte exceptionnellement pour célébrer leur union. Ils repartiront tous deux en direction du Caire dès ce mardi « *pour faire un bout de chemin ensemble* ». ■

VICTORIA MARCHÉ



Le député André Frédéric marie son ex-épouse Claudine Kotten

